



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT



Bulletin Officiel du 1 au 5 décembre 2025

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une pompe à chaleur extérieure air-eau, Riddes

Titre du projet de construction

Installation d'une pompe à chaleur extérieure air-eau

Numéro pour consultation eConstruction

1b809607

Requérant(e)

Gillian Tappuni

Auteur(e) de plans

Johannes De Wit

Parcelle

Parcelle 8619, No Folio 22, Lieu-dit Les Chablotays

Coordonnées

1'109'952 2'584'236

Propriétaire

Gillian et Feras Kais Tappuni

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets T3

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.01.2026

Date de publication

05.12.2025

Demande d'autorisation de construire

- Transformation du chalet existant, création d'une chambre supplémentaire et constructions de balcons, Riddes

Titre du projet de construction

Transformation du chalet existant, création d'une chambre supplémentaire et constructions de balcons

Numéro pour consultation eConstruction

78a1c70f

Requérant(e)

Françoise Segura

Auteur(e) de plans

Max Lambiel

Parcelle

Parcelle 7952, No Folio 26, Lieu-dit Villy

Coordonnées

1'111'154 2'583'483

Propriétaire

Françoise Segura

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets T3

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.01.2026

Date de publication

05.12.2025